



## Procès-verbal N° 10 du 26 juin 2023

<b>Réunion du :</b>	Lundi 26 Juin 2023 à 19h30 (présentiel et visioconférence)
<b>Présidence :</b>	M. Claude REQUENA
<b>Membres convoqués (23) :</b>	MM. ADER – BRANA – CAMILLO – DIOUF – GLARIA – LAFARGUE – LINÉ – MARTINON MATHIEU – MÉAU – MIANI – RAZAFIMBAHOAKA – RÉQUÉNA – SAGE – SAHRI – SAINT- YGNAN – THORIGNAC – VIGUIER. Mmes FRANÇOIS – GRIMAL – MÉDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.
<b>Membres présents (19) :</b>	MM. ADER – BRANA – CAMILLO – DIOUF – GLARIA – LAFARGUE – LINÉ – MATHIEU – MÉAU – MIANI – RÉQUÉNA – THORIGNAC – SAGE – SAINT- YGNAN – VIGUIER. Mmes FRANÇOIS – MÉDIAMOLE – REIGNAUD – THORE.
<b>Membres excusés (4) :</b>	MM. MARTINON – RAZAFIMBAHOAKA – SAHRI. Mme GRIMAL.
<b>Assistent à la réunion (2) :</b>	Mme DELMOTTE M. MAGALHAES



### 1- Ordre du Jour

- Lecture et approbation du procès-verbal n° 8 du CD en date du 17 avril 2023.
- Informations du Président.
- Déroulement de l'AG du 30 juin à SOLOMIAC.
- Examen des vœux.
- Retour sur les finales.
- Échanges divers.

### 2- Approbation procès-verbal

En l'absence d'observation, le procès-verbal n° 8 de la réunion du Comité Directeur du 17 avril 2023 est validé à l'unanimité des membres présents.



### 3 - Informations et Décisions du District : Claude RÉQUÉNA

✚ Félicitations à Boucar DIOUF éducateur et « coach » de l'équipe U15 d'Auch Football pour la victoire de son équipe en finale de la coupe du Gers.

✚ Lecture du courrier de Ludovic GEISSELHARDT nous informant de sa démission du Comité Directeur pour raisons personnelles.

**Démission acceptée et validée à l'unanimité des membres présents.**

✚ Retour sur l'Assemblée Générale de la LFO du 24 Juin 2023 au Barcarès (66). Tous les clubs gersois de niveau Ligue ont été représentés.

Points abordés : modifications réglementaires des championnats et les pyramides jeunes et seniors qui ont été adoptées.

✚ Droits dus saison 2023-2024 : la commission des finances propose une augmentation d'environ 3% des frais d'engagement suivant les compétitions concernées (**voir annexe 1**)

**Le Comité Directeur valide la proposition à l'unanimité des présents.**

✚ La Commission de valorisation et récompenses des bénévoles s'est réunie début juin et a attribué les récompenses ci-après :

- Médailles de Bronze de la Ligue d'Occitanie : Nicolas BARRÈRE (AS Ségoufielle), Éric BLUZAT (S.C. Solomiac), Marie-Josée CAZEMAGES (SCP AS), Jérôme DUMONT (RBA FCF), Pierre LOUIT (Lombez O.F.C.), Stéphane MÉAU (U.S. Aubiet et District), Véronique MOLAS (Eauze F.C.), Mélanie PICAT (S.C. Saint-Clar).
- Médailles d'Argent de la Ligue d'Occitanie : Jean-Marie BIOLATO (Pessoulens A.C.), Yvette CASTAGNET (District) Isabelle GOUX (U.S. Duran), Claude KAUFFMANN (F.C. Castéra-Verduzan), Xavier VELILLA (FORZA LSJ et District).
- Médailles d'Or de la Ligue d'Occitanie : Jacques WARIN (District), Jean-Pierre BONASSIES (F.C. L'Isle Jourdain), Alain BERGE (E.S. Gimont).

✚ Organisation de l'Assemblée Générale des clubs du District du 30 juin prochain à SOLOMIAC :

- Présentation de l'ordre du jour

**Validation du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.**

✚ Evocation des vœux des clubs de SUD ASTARAC 2010 et F.C. CASTÉRA VERDUZAN QUI seront présentés à l'AG du 30 juin 2023.

✚ Retour sur les finales :

- Remerciements à la Commission des Compétitions Seniors et Jeunes, à la Commission des Délégués, et à la Commission des Arbitres pour l'organisation des Finales.
- Remerciements au club d'AUCH FOOTBALL pour l'accueil de ces journées.
- Remerciements également à tous les bénévoles du District qui ont permis le bon déroulement de ces finales.
- Record d'entrées avec environ 2000 entrées payantes sur l'ensembles des finales.



## 4 - Comptes-rendus d'activités des commissions

**Pôle Social et Financier : Guy GLARIA**

### Commission des Finances : Boucar DIOUF

#### 1 – Opérations financières compte FFF :

Recettes :

- 14/06 : subvention plan gardiens de but (200 €).

#### 2 – Opérations financières compte LFO :

Recettes :

- 16/06 : solde 22-23 subvention/emploi CTD PPF (17 948 €).

Dépenses :

- 06/06 : prise en charge des chargés de mission en arbitrage (2 500 €).

#### 3 – Frais d'arbitrage et délégués (hors finales) :

- Mai : 7 489 €
- Juin : 2 860 €

#### 4 – FFAFA équipements 2022-2023 :

Mairie de Preignan (création terrain synthétique), subvention accordée par la LFA : 50 000 € (28 500 € solde affectation District + 28 450 € abondement / reliquat Ligue).

**Pôle Sportif : Franck BRANA**

### Commission de Gestion des Compétitions et Règlements Seniors : Franck BRANA

- Finales Coupe du Gers à Auch
  - Le 10 juin, nous avons assisté à de belles rencontres mettant en valeur la qualité du Football Départemental.
  - Le 24 juin, les finales ont été plus tendues et plus compliquées à gérer.
- Finales de Championnat D2 et D3 à Gimont du 17 juin  
Ces 2 rencontres se sont déroulées dans un bon état d'esprit.
- Finales Féminines à Estang du 17 juin malgré la pluie et l'orage ont suscité un réel engouement. Bravo au club organisateur.

### Informations du CTD : Patrice MARSEILLOU

#### 1/ Détections / Journées de Perfectionnement

- U12F et U13F : la sélection Départementale a participé à un interdistrict Secteur Ouest avec le district Haute Garonne, le district de l'Ariège et le district du Tarn le samedi 24 juin 2023 à EAUNES.  
Encadrement : MARSEILLOU Patrice (Ctd Ppf)



Le groupe : Auch Football : DUBARRY Edene, KONE Khadija Naelle, PAULY DAREES Tess - Ecole De Football Llm Du Saves : JEFJEF MOULIS Anaïs - Eauze F.C. : LAGES Iziane, LANTIN Anae - FC Isle Jourdain : PETCH Bryony - F.C. Castera Verduzan : CHARDONNIER Aimée - FC Pavie : RUMEAU SIVIGNON Pauline (Gardienne) .

- **U14F et U15F** : la sélection Départementale à participé à un interdistrict Secteur Ouest avec le district Haute Garonne, le district et l'Ariège le samedi 10 juin 2023 à Cugnaux.  
Encadrement : CANADO Ambre (Auch Football) et MARSEILLOU Patrice (Ctd Ppf)  
Le groupe : Auch Football : BOUZIN Lise, CHARDONNIER Lucie, KONE Adjia, SIBEL Marine - Ecole De Football Llm Du Saves : CAPELLE DESMONCEAUX Luna, DUCOS Julia - St Christie Preignan A.S. : CARDONA Eloise, ERRAMI GARIPUY Stella - Entente Saramon Simorre : FORNONI Jade - U.A. Vic Fezensac : BROSSARD Siloe - U.S. Miradouzaïne : BARADA Léa - U.S. Aubietaine-Usa : SONAR Maeva.  
Joueuses absentes : TUJAGUE Elise (Auch Football) BASSI NOROVELO Lissi – RODDE Emy (LLM du Saves) - BAYLET Anaïs (Lombez Olympic F.C)
- **U14** : la sélection Départementale a participé au tournoi de Léguevin le Lundi 29 Mai 2023 et a remporté le tournoi.  
Encadrement : CAZAC Franck (Isle Jourdain), LAGARRIGUE Bernard (District) et MARSEILLOU Patrice (Ctd Ppf)  
Le groupe : AUCH FOOTBALL : ASSANI Riane, AUTRET Maxime, BARAILHE Alexandre, BOUSQUET Dorian, PERES Loucas, SIST Romain (Gardien), THIBAUT Manasse, TONIAZZO Hugo - FC PAVIE : GONZALEZ Joan, LABORIE Simon (Gardien), TOURNAN Mathéo - L'ISLE JOURDAIN : DUPONT Antoine, PERCEPT Louka - Groupement AGS : RAKOTONANDRASANA Raddju.  
Joueurs convoqués mais absents : CHAUME Gael et DAVID CARRIE Bastien (AUCH FOOTBALL) TRUSSES BUREL Samuel (FC PAVIE).
- **U13 Pôle Espoir Féminins de Castelmaurou** : Tess PAULY DAREES (Auch Football et Section Carnot) rentre au pôle espoir de Castelmaurou.
- **U14F Sélection Régional Occitanie** du Mercredi 14 Juin 2023 à Grammont contre la Ligue Méditerranée : BARADA Léa (Miradoux).

## 2/ Formation de Cadres

- CASOTTO Mickaël (Auch Football) obtient le BEF,
- CANADO Ambre (Auch Football), DELLAS Maxime (Fc Pavie), ADER Nicolas (Auch Football), IZARD Léo (FC Isle Jourdain), GILSOUL Sébastien (Auch Football) obtiennent le BMF,
- GUILLEMARD Gabriel (Mauvezin) a réussi les tests d'entrée du BMF TRADITIONNEL et rentrera en formation pour la saison 2023-2024,
- DELCOL Roxann (Auch Football) a réussi les tests d'entrée du BMF en APPRENTISSAGE et rentra en formation pour la saison 2023-2024.

## 3/ Missions Ligues

- 15 Juin : ETR Bram
- 26 au 29 Juin : Rassemblement Inter-Ligues des CTD

## **Commission des Terrains et Infrastructures Sportives : Carlos MAGALHAES-OLIVEIRA**

### Classement terrains et installations sportives par la C.R.T.I.S. (06-06-2023)

#### 1/ Eclairages

- AUBIET – stade Jean Angelé n°1 – NNI 320120101 : **NIVEAU E7 jusqu'au 15-05-2025.**
- DURAN – stade Municipal – NNI 321170101 : **NIVEAU E7 jusqu'au 15-05-2025.**
- GIMONT – stade Joseph Bernabeu n°1 – NNI 321470101 : **NIVEAU E7 jusqu'au 15-05-2025.**
- GIMONT – stade Joseph Bernabeu n°2 – NNI 321470102 : **NIVEAU E7 jusqu'au 15-05-2025.**
- MAUVEZIN – stade Marcel Gilard – NNI 322490101 : **NIVEAU E7 jusqu'au 15-05-2025.**
- PESSOULENS – stade René Castéra – NNI 323130101 : **NIVEAU E7 jusqu'au 15-05-2025.**



## 2/Terrains

- AUCH – stade Raymond Cripia n°2 – NNI 320130202 : NIVEAU T7 PN jusqu'au 15-05-2033.
- BEZUES BAJON – stade Jean-Louis Bibies n°1 – NNI 320530101 : NIVEAU T5 PN jusqu'au 15-05-2033.
- BEZUES BAJON – stade Jean-Louis Bibies n°2 – NNI 320530102 : NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 15-05-2033.
- BEZUES BAJON – stade Jean-Louis Bibies n°3 – NNI 320530103 : NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 15-05-2033.
- JU BELLOC – stade municipal – NNI 321630101 : NIVEAU T5 PN jusqu'au 15-05-2033.
- LE HOUGA – stade Louis Tissé – NNI 321550101 : NIVEAU T5 PN jusqu'au 15-05-2033.
- VIC FEZENSAC – stade de Goulin – NNI 324620201 : NIVEAU T5 PN jusqu'au 15-05-2033
- VIC FEZENSAC – parc des Sports des Acacias 2 – NNI324620102 : NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 15-05-2033.
- VIC FEZENSAC – parc des Sports des Acacias 3 – NNI324620103 : NIVEAU FOOT A 8 PN jusqu'au 15-05-2033.
- AUCH – stade le Maracana – NNI320130501 – terrain supprimé : RETRAIT DE CLASSEMENT jusqu'au 15-05-2033.

**Pôle Arbitrage : Sandrine REIGNAUD**

## **Commission du Statut de l'Arbitrage : Serge CAMILLO**

### **SITUATION DES CLUBS AU 30 Juin 2023**

D'après les éléments fournis, la commission, publie la liste :

#### **Clubs en infraction depuis le 31 Mars 2023 :**

**ARÇON ARRATS** N° 524807 District 3 : une obligation, manque un arbitre, 2ème année d'infraction. Amende : 100 €

**A.A. LAYMONT** N° 529780 District 3 : une obligation, manque un arbitre, 2ème année d'infraction. Amende : 100 €

**PESSOULENS A.C.** N°520187 District 3 : une obligation, manque un arbitre, 7ème année d'infraction. Amende : 350 €

**AM.S. SARRANT** N° 546166 District 2 : une obligation, manque un arbitre, 4ème année d'infraction. Moins six mutés pour la saison 2023 / 2024 et ne peut immédiatement accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place (Article 47 C2 du présent règlement). Amende : 200 €

**SCP AS** N° 553760 District 1 : deux obligations, manque deux arbitres, 1ère année d'infraction. Amende : 240 €. Moins deux mutés pour la saison 2023 / 2024

**U.S. SIMORRE** N° 560753 District 2 : une obligation, manque un arbitre, 1ère année d'infraction. Amende : 50 €. Moins deux mutés pour la saison 2023 / 2024

**ESP. S. SAINT SAUVY** N° 519736 District 3 : une obligation manque un arbitre, 4ème année d'infraction. Amende : 200€

**VAL D'ARROS ADOUR** N°542800 District 3 : une obligation, manque un arbitre, 1ère année d'infraction. Amende : 50 €

**L'amende financière est infligée aux clubs en infraction immédiatement après l'examen en date du 28 février 2023, conformément à l'Art.46 e) du Statut de l'Arbitrage.**

#### **Clubs en infraction au 15 Juin 2023 :**

**COLOGNE F.C.** N° 540851 District 1 : deux obligations, manque un arbitre, 1ère année d'infraction. Amende : 120 €. Moins deux mutés pour la saison 2023 / 2024

**LOMBEZ O.F.C.** N°534350 District 3 : une obligation, manque un arbitre, 1ère année d'infraction. Amende : 50 €

**A.S. MANCIET** N°514727 District 1 : deux obligations, manque un arbitre, 1ère année d'infraction. Amende : 120 €. Moins deux mutés pour la saison 2023 / 2024

**S.C. SOLOMIAC** N° 518062 District 2 : une obligation, manque un arbitre, 1ère année d'infraction. Amende : 50 €. Moins deux mutés pour la saison 2023 / 2024

L'amende financière est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen du 31 Mars 2023. Au 15 Juin 2023, les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de match. Le montant supplémentaire des sanctions financières est versé immédiatement. Article 46 paragraphe E du statut de l'arbitrage.



## Commission Départementale de l'Arbitrage : Sandrine REIGNAUD

- Réunion de fin de saison réussie avec 80% des arbitres présents
  - Programme de la future saison.
  - Remerciements au District pour sa participation à la journée.
  - Stage de rentrée des jeunes arbitres les 22 et 23 août à la Ligue, ouvert à quelques jeunes arbitres prometteurs : participation de Erwan LAFFORE et Mathieu MAUMUS.

Fin de séance à : 21h20.

**Le Président**

Claude REQUENA

**Le Secrétaire Général**

Eric SAGE